



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1				2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F6.F.23	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau  ✓ module de base  module d'approfondissement  module avancé  module spécialisé	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillère, voire du domaine si le règlement de fillère le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☑ semestre de printemps  ☐ semestre d'automne  ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Languag(a)		
	6 ECTS	Langues(s)		
	Volées : PT 2023, EE 2023 et TP 2023			
	Semaines 8 à 22 Lundi			
3	Préreguis			
avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres				
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences:			
	<ol> <li>Communiquer de manière claire dans des contextes variés.</li> </ol>	et adéquate, oralement, par écrit et/	ou selon des modalités appropriées	, auprès de publics diversifiés et
	7. Organiser, coordonner le travail	en équipe et en réseau dans des log	giques d'interprofessionnalité et d'inte	erdisciplinarité.
	•	ants de l'organisation, se situer et as	surer les tâches de gestion, d'admir	nistration et de coordination.
Objectifs: Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Identifier les aspects de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail qui favorisent une dynamique constructive Assumer les fonctions d'animation et de restitution (procès-verbal) dans une séance de travail Rendre compte - oralement et par écrit - de ses observations et de sa compréhension d'une situation dans une perspective d'échange professionnel Expérimenter les outils de communication électronique pour le partage d'informations Situer leur rôle et sa contribution spécifiques en tant que travailleuse ou travailleur social dans la collaboration interprofessionnelle et le tra en réseau Mobiliser les repères de la communication non violente (CNV) et adopter une posture adaptée en situation de conflit.			•	
			•	
		s et comprendre les enjeux de la con		
5	Contenu et formes d'enseigneme	ent *		
	Contenu:			
	Les cours, ateliers et séminaires s'a	articuleront autour des axes thématic	ques suivants :	
- Enjeux de collaboration - Fonctionnement des groupes - Communication et colloque - Interprofessionnalité et réseau - Résolution constructive des conflits - Droit et éthique des pratiques collaboratives				

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathedra, présentations d'expériences de professionnel·les, ateliers thématiques, mises en situations (jeux de rôle notamment).

Ce module permet l'acquisition de repères théoriques concernant le fonctionnement des groupes, le travail à plusieurs, les enjeux de communication et de collaboration, la gestion de conflits, etc. Il donne aussi l'occasion d'expérimenter une mise en pratique dans le cadre d'un espace protégé. Il donne enfin l'opportunité à des professionnel·les de venir présenter des fonctionnements collectifs stimulants ou originaux.





#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de trois parties :

- une présentation orale collective le lundi 15 avril 2024 (semaine 16);
- un document écrit collectif de traitement d'une vignette de droit. A déposer sur la plateforme moodle le lundi 3 juin 2024 à 17h00 (semaine 23);
- un bilan réflexif individuel sur le travail en groupe. A déposer sur la plateforme moodle le lundi 10 juin 2024 à 17h00 (semaine 24).

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2ème session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel organisé le lundi 26 août 2024 (semaine 35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

# 9 Bibliographie

# Fonctionnement des groupes

Amado, G. & Guittet, A. (2012). Interaction et influence. In *Dynamique des communications dans les groupes* (pp. 87-100). Armand Colin. Oberlé, D. (2016). *Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale.* In Halpern, C. (dir.). Identité(s). L'individu, le groupe, la société. Ed. Sciences Humaines.

#### Travail en équipe et colloque :

Lhuillier, D. (2014). Construire le "faire ensemble". Santé Mentale, 186, 20-26.

Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In Travailler ensemble, soigner ensemble. CHUV, 19-39.

#### Interprofessionnalité et réseau :

Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*. 14. 97-111.

Psychosociologie, 14, 97-111.
Fourdrignier, M. (2016). Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ?. Pensée plurielle, 43, 23-25 https://doi.org/10.3917/pp.043.0023.

### Résolution constructive des conflits :

Levy, C. (2011). Communication, conflit et médiation. In Mirimanoff, J. A. Lévy, C. (Ed.). La médiation dans l'ordre juridique. Helbing Lichtenhahn.

Marc, E, & Picard, D. (2015). Conflit et relation. Gestalt, 46, 129-142.

2/3 09.01.2024





#### 10 Enseignant-e-s

Ansermoz Gilles Artison Vincent Ballif Colin André

Bavaud Annick

Bertocchi Silvie

Bez Sarah

Bovat Carole Brossy Joëlle Cerrone Toni

Centrole Torii
Chappuis Yann
de Meyer Patricia
De Oliveira Bettencourt Sophie
Frund Robert

Frund Robert
Girardet Khedidja
Hasler Stéphanie
Hatam Shirin
Herren Nathalie
Konan N'Dri Paul
Krafft Matthieu

Kuehni Morgane

Kuehni Morgane Lambelet Alexandre Magalhães de Almeida António Mayor Stéphan Mc Cormick Marie Mellina Joël Mercolli Mauro Narbel Grégoire Papadaniel Yannis Pasqualino Quentin Armando Poylakic Karine

Povlakic Karine

Schaeli Jérémie Schmidlin Irène Stern Philippe Vacataire1

Vacataire3

### Responsable de module \*

**KUEHNI** Morgane

Descriptif validé le \*

9 janvier 2024

Descriptif validé par \* CSUPOR Isabelle

09.01.2024 3/3





**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

1	participation			2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F7.F.23	Type de formation *  □ Bachelor □ DAS □ CAS		
	Niveau	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	• nangais		
	Volées : PT 2023, EE 2023, TP 2023			
	Semaines 8 à 17 Mardi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s)			
	<ul><li>□ avoir suivi le(s) module(s)</li><li>□ Pas de prérequis</li></ul>			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :	., .		
	3. Construire et développer une i	relation professionnelle dans une	posture favorisant le pouvoir d'ac	gir et l'autodétermination des
	individus, groupes et communau			
		ui intègrent les enjeux sociaux, écono		
	international. 6. Communiquer de manière claire dans des contextes variés.	et adéquate, oralement, par écrit et/	ou selon des modalités appropriées	, auprès de publics diversifiés et
	Objectifs :			
	Au terme du module, les étudiant-e	s seront capables de/d':		
	Objectifs pour l'axe "relation profes	ssionnelle" :		
	différentes formes de communication - Élaborer des stratégies de communication - Décrire la conduite, l'organisation	unication en faisant appel aux notion et les enjeux d'un entretien d'aide p	s abordées dans le module.	onnel) qui existent dans les
	<ul> <li>Appliquer les techniques d'entretie</li> <li>Objectifs pour l'axe "participation" :</li> </ul>			

- Comprendre les enjeux liés aux concepts de la participation dans le travail social (définition, conditions et enjeux).

   Identifier les paradoxes entre l'idéal de la participation et sa mise en place concrète dans le travail social.

   Appréhender les postures professionnelles induites par la participation.





#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenu:

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. Ateliers en sous-groupe.
- Communiquer : connaître les principes généraux de la communication, les techniques d'entretien, mobiliser la technique de la reformulation. Plénière et ateliers en sous-groupe.
- Participation : comprendre les enjeux, les paradoxes et les postures liés à la participation. Plénière et ateliers en sous-groupe.

#### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : conférences, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module est organisée sur quatre axes, le deux premiers constituant les préreguis aux deux autres :

#### Premier axe

- Participation obligatoire aux cours. Toute absence entrainera un travail complémentaire.

Une participation aux cours du module d'au moins de 80% est exigée et reste un prérequis pour se présenter aux examens. (Maximum 4 périodes d'absence tolérée pour "Relation professionnelle" et 4 périodes pour le volet "Participation").

#### Deuxième axe

Réalisation et présentation de travaux de groupe selon les consignes de vos responsables de groupe. La réalisation et la présentation de ces travaux restent un prérequis pour se présenter aux examens.

#### Troisième axe

- Thématique Participation : réalisation et présentation de travaux de groupe les 5, 12 et 19 mars 2024.
- Un examen individuel sur table sans documents, sans ordinateur (tablette) et sans téléphone le mardi 19 mars 2024.

#### Quatrième axe

Thématique Relation professionnelle :

- 1. Réalisation d'un travail écrit collectif à rendre selon les directives de votre responsable de groupe.
- 2. Présentation oral de votre travail écrit collectif selon les consignes de vorte responsable de groupe.
- 3. Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le mardi 14 mai 2024 (semaine 20).

#### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
- Examen oral le mardi 27 août 2024 de 10h30 à 12h00 (participation), (semaine 35)
- Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le vendredi 30 août 2024 (semaine 35)
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné, l'année académique suivante.

7		7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
9	Bibliographie		
	Du II		
	Bibliographie		
	Voir supports de cours sur Moodle		

# Titre des recherches

"Participation des bénéficiaires de l'aide sociale à la formation des étudiant-e-s", recherche menée par les professeures Sophie Guerry et Caroline Reynaud (HETS-FR)

2 /3 09.01.2024





10 Enseignant-e-s Cruchon Pablo De Oliveira Bettencourt Sophie della Croce Claudia

della Croce Claudia Girardet Khedidja Guerry Sophie Jetzer Anne Marsh Paul Mayor Stéphan Mc Cormick Marie Mellina Joël Mercolli Mauro Reynaud Caroline Russi Umberto Salzmann Sandra

Salzmann Sandra Sans enseignant

Vacataire1

Vacataire2 Vacataire3 Vacataire4

Vacataire5 Vacataire6

Vacataire7

Responsable de module \*

GIRARDET Khedidja

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

9 janvier 2024 CSUPOR Isabelle

> 3 /3 09.01.2024





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Politique	s sociales	2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F8.F.23	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau  ▼ module de base     module d'approfondissement     module avancé     module spécialisé	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	V ITALIÇAIS		
	Volées : PT 2023, EE2022, TP2022			
	Semaines 8 à 21			
	Jeudi ou vendredi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s)			
	avoir suivi le(s) module(s)  Pas de prérequis			
	Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	pertinents, créatifs et diversifiés, qu international (compétence 5) 2. établir des diagnostics de situation	questionner le sens de l'action soci- ui intègrent les enjeux sociaux, écon- on, construire, mener et évaluer des adologiques et des savoirs d'action (	omiques, culturels et politiques aux r projets d'intervention et des actions	niveaux local, national et
	Objectifs:			
	<ol> <li>Décrire les principaux droits et ol</li> <li>Identifier les risques pris en char</li> </ol>	s seront capables de/d' : istorique du système de protection s bligations découlant d'un contrat de ge par le système d'assurances soc ientée sur l'une des thématiques sui	travail; iales et son champ d'application, en	particulier sous l'angle du salariat ;
5	Contenu et formes d'enseigneme	ent *		
	Le module F8 est construit en 3 axe	es:		
	dispensé sous forme de cours ex-c 2. le deuxième axe présente une in	me suisse de politique sociale notam athedra. troduction au droit du travail et aux a s trois thématiques à choix pour les	assurances sociales sous forme de d	cours ex-cathedra.
	Au sein des ateliers, les modalités inversée, etc.	pédagogiques retenues sont des co	urs ex-cathedra, des discussions ave	ec des professionnel·les, une classe
	Formes d'enseignement : - Cours ex cathedra (en plénière ou - Ateliers ; - Classe inversée ; - Lectures ; - Recherches documentaires ;	u en groupes) ;		
		dant et en dehors des périodes d'en	seignement.	

1 /2 09.01.2024





#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Axe 1 et axe 2 : QCM en date du **jeudi 20 juin 2024** matin (9h00-12h00). Axe 3 : travail écrit de groupe à rendre le **jeudi 6 juin 2024** à 12h00 par e-mail.

#### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le délai pour le travail écrit de l'axe 3 est fixé au **lundi 26 août 2024** à 12h00 et la date de l'évaluation des QCM est fixée au **jeudi 29 août 2024** matin (9h00-12h00).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module de l'année académique suivante.

	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Bolzman, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes : enjeux et défis pour les pratiques professionnelles, *Pensée plurielle*, 21, 41-51.

Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale : notions clés, spécificités et évolutions récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, Manuel de politique sociale (pp. 17-40). Editions EESP.

Bonvin, J.-M., & Moachon, E. (2005). L'activation et son potentiel de subversion de l'Etat social. In P. Vielle, P. Pochet & I. Cassiers (Éds.). L'État social actif. Vers un changement de paradigme ? (pp. 63-92). P.I.E. Peter Lang.

Département de la santé et de l'action sociale. (2017). Rapport social vaudois. Canton de Vaud. http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/direct/Rapport\_social\_Version\_en\_ligne.pdf?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/CE/Communiqu%C3%A9%20de%20presse/2017/08/637766\_Rapport\_social\_Version\_en\_ligne\_20170831\_1347262.pdf

Despland, B., & Ayer, A. (2014). Parcours de vie en assurances sociales. Editions La Sarine.

Haunreiter, K. (2021). Certificat de travail : quid des stagiaires ?. ActualitéSociale, 7, 5-6.

Office fédéral des assurances sociales. (2015, décembre). Etrangers et étrangères. Histoire de la sécurité sociale en Suisse. https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/profils-de-beneficiaires/etrangers-et-etrangeres

Office fédéral des assurances sociales. (2016, décembre). Le genre. Histoire de la sécurité sociale en Suisse. https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/themes/le-genre

Organisation internationale du travail. (2020). Emploi et questions sociales dans le monde. Tendances 2020 : résumé analytique. BIT. https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2020/lang--fr/index.htm

Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Editions EESP.

Warin, P. (2016). Le non-recours : définition et typologies (Working paper n°1, juin 2010, actualisé en décembre 2016). Odenore. https://odenore.msh-alpes.fr/ressources/documents-travail/working-paper-ndeg1-juin-2010-actualise-en-decembre-2016-non-recours-definition-et-typologies

# 10 Enseignant·e·s

### Responsable de module \*

HAUNREITER Katja & KUEHNI Morgane

Descriptif validé le \*Descriptif validé par \*9 janvier 2024CSUPOR Isabelle

2 /2 09.01.2024





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	du module Organisations et gestion de projet 2023-2		
	<b>Code</b> T.TS.SO359.F9.F.23	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☑ semestre de printemps  ☐ semestre d'automne  ☐ Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	rançais		
	Volée : PT 2023, EE2022, TP2022			
	Semaines 8 à 22 Jeudi ou vendredi			
2	Prérequis			
3	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	Compétences :			
	6. Communiquer de manière claire	et adéquate, oralement, par écrit et/	ou selon des modalités appropriées	auprès de publics diversifiés et

- dans des contextes variés
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.

#### Objectifs:

Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amenés à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à faire à différents outils de gestion et devrez mettre en place ou gérer, différents projets. L'objectif de ce séminaire est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.

### Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Nommer les principales institutions politiques suisses et décrire leurs caractéristiques;
   Décrire les principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique;
   Identifier, pour une institution sociale donnée, le système d'action dans laquelle elle s'inscrit (financeurs, donneurs d'ordre, organisation professionnelle, cadre légal et réglementaire, etc.) et l'impact de ce dernier sur son action et son organisation (avoir une idée des mandats et/ou contraintes des différents acteurs du système d'action) ;
- Distinguer différentes modalités d'organisation (autogestion, taylorisme, nouvelle gestion publique, etc.) et de décrire leurs caractéristiques
- principales et leurs effets sur l'organisation du travail et les collaborations;

   Définir les principaux outils de gestion publique (appels d'offre, contrats de prestations, budget et comptabilité analytique, benchmarking, gestion par projet, etc.) et leurs caractéristiques principales;

   Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.





#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module sera composé de cours et d'ateliers.

Pour la partie enseignement, ce module sera divisé en trois parties principales :

- 1) Une partie sur les institutions politiques suisses, l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte légal et institutionnel qui encadre le travail social en Suisse aujourd'hui.
- 2) Une partie sur les formes d'organisation du travail. Si aujourd'hui les principaux lieux du travail social fonctionnent sur le modèle de la nouvelle gestion publique, cette partie doit vous permettre de situer ce modèle d'organisation par rapport à d'autres modèles d'organisations possibles et de construire un discours réflexif sur ce modèle.
- 3) Une partie portera plus spécifiquement sur les outils. Vous serez confronté es, dans votre pratique professionnelle, à différents outils de estion. Cette partie de cours doit vous en donner les principes généraux, mais également vous permettre de les problématiser

Pour la partie atelier, ce module veut vous donner l'occasion de réaliser, par groupe, parallèlement et en complément aux enseignements, une analyse institutionnelle d'un projet ou d'une organisation de votre choix. Prenant un projet ou une organisation (administration, association, etc.), il s'agira de restituer divers déterminants de son action. D'être capable de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation composée :

- d'un travail collectif écrit. Les groupes d'étudiant es rendront une analyse de l'institution (ou du projet) choisi, travail accompagné dans le cadre des ateliers. Le travail sera présenté (prérequis) dans un premier temps oralement par le groupe devant les autres groupes de l'atelier le jeudi 30 mai 2024 (semaine 22). Puis il devra être rendu, pour évaluation, au responsable d'atelier le vendredi 14 juin 2024 (semaine 24) à 17h00 au plus tard (à déposer sur la plateforme Moodle du module).
- d'un examen sur table (QCM) qui sera à passer le vendredi 28 juin 2024 (semaine 26). L'examen portera sur les cours « Formes et modèles d'organisation » et « Institutions politiques suisses »

#### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à l'examen de répétition du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit le vendredi 30 août 2024 (semaine 35). L'examen de répétition prendra la forme d'un examen sur table, individuel et portera sur l'ensemble de la

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

/ Wodalites de remediation "	/a Modalites de remediation (en cas de repetition) "
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités de remédiation	
8 Remarques	
O BULL AND ALL	

# 9 Bibliographie

Chancellerie fédérale. (2021). La Confédération en bref. Chancellerie fédérale.

https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html

Chancellerie fédérale. (2021). Session des jeunes 2021. jugendsession.ch. https://www.sessiondesjeunes.ch/le-projet/session-2021/Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst);RS: 101. (s. d.). Consulté 4 novembre 2021, à l'adresse https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr

Golay, V. (2005). Institutions politiques suisses (Édition 2020). Editions loisirs et pédagogie.

Friedberg E. (1993). Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée. Seuil.

Giauque, D. & Emery, Y. (2008). Repenser la gestion publique. Bilan et perspectives en Suisse. Presses polytechniques et universitaires

Golay V., Mix et Remix (2020). Institutions politiques suisses. Éditions loisirs et pédagogie.

Ladner, A., & Soguel, N. (2013). Manuel d'administration publique suisse. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bruno I. & Didier E. (2013). Benchmarking. L'Etat sous pression statistique. La Découverte.

Hirsch Durett, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social.

In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire: où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé? (pp. 157-168). Réalités sociales.

Hablüzel, P. (2013). Bureaucrates, managers ou concepteurs de systèmes? L'administration suisse et la direction de l'administration en pleine évolution. In A. Ladner, J.-L. Chappelet, Y. Emery, P. Knoepfel, L. Mader, N. Soguel, & F. Varone (Éds.), *Manuel d'administration publique* 

Hassenteufel, P. (2011a). L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics. In Sociologie politique: L'action publique (p. 43-64). Armand Colin. https://www.cairn.info/sociologie-politique-l-action-publique--9782200259990-page-43.htm Hassenteufel, P. (2011b). Le modèle d'analyse séquentiel. In Sociologie politique: L'action publique (p. 29-42). Armand Colin. https://www.cairn.info/feuilleter.php?ID\_ARTICLE=ARCO\_HASSE\_2011\_01\_0029

Lambelet, A. (2015). « Faire de la philanthropie stratégique ». Etude des transformations des discours et des pratiques dans une fondation privée en Suisse. ethnographiques.org, 30, 22. https://www.ethnographiques.org/2015/Lambelet

> 2/3 09.01.2024





10 Enseignant-e-s
Conti Alice
Cruchon Pablo
de Meyer Patricia
Klay Justine
Lambelet Alexandre

Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Mayor Stéphan
Moachon Eric
Roy Séverine
Sans enseignant
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4

Vacataire4 Vacataire5

Vacataire6 Vacataire7

Responsable de module \*

MAGALHÃES de ALMEIDA António

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

9 janvier 2024 CSUPOR Isabelle

> 3 /3 09.01.2024





**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module	Formation pration	que 1 Plein temps	2023-2024
	Code T.TS.SO359.FP1PT.F.23	Type de formation *  ✓ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	module avancé module spécialisé	Caractéristique  ✓ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *  27 crédits ECTS - La partie formation "terrain" équivaut à 24 ECTS - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 ECTS  Volées : PT 2023  Semestres 1 à 3  Sem. 1 : Automne 2023 (préparation à la formation pratique 1)  Sem. 2 : Printemps 2024 (préparation à la formation pratique 1)	Langues(s)  ☑ français		
	Sem. 3 : Automne 2024 (période de formation pratique 1)			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
	- Participer à toutes les séances de - Trouver une place de formation pro place de formation pratique » et ren	atique en respectant les règles de re	echerche figurant dans le document	« règles relatives à la recherche de

- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant e devra recommancer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2024. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2025.

1 /3 22.06.2023





## 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartie (DCPT2, voir ci-dessous).

- 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

  4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des
- connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

#### Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor (BATS).
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct e s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

# Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une sítuation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Clot (2008). (domaine cognitif et affectif)

## Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
   Élaboration, rédaction et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de la formation pratique (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

# Formes d'enseignement pour la partie "terrain"

Suivi par un e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES

#### Contenu pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

#### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant e s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions

> 2/3 22.06.2023





#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):

- 1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
- 2. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie (au plus tard 6 semaines à partir du 1er jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de l'école.
   Bilan écrit du ou de la PF.
- 5. Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP). 6. Attestation de 10 heures de supervision.

#### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- 1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
- 2. Présence obligatoire et participation active.
- 3. Travail écrit de validation. La date sera communiquée ultérieurement selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

#### Modalités de répétition :

7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible

Partie "intégration" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante : Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre (semestre d'automne 2024).

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 y compris la partie "intégration".

	pas de remediation	pas de remediation		
	Autres modalités de remédiation			
8	Remarques			
	Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.			
9	Bibliographie			
Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. Education permanente, (116), 33-46. Frund, R. (2008). L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles. Haute école de travail social et de la santé. Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Pédagogie de l'alternance: Analyse de situations de travail et travail formateur. Hachette éducat Clot, Y. (2008). Travail et pouvoir d'agir. Presses universitaires de France.				
10	Enseignants			
	Nom du responsable de module * KRAFFT Matthieu			
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *		
	21 juin 2023	CSUPOR Isabelle		

3 /3 22.06.2023

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		s libres	2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.23	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau  ☐ module de base  ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	3 ECTS	• mangare		
	PT 2023, EE 2023 et TP 2023			
3	Prérequis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs g	généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences</u>			
	Les huit compétences du choisissent de suivre pour la		être mobilisées par des a	ctivités que les étudiant-e-s

- Objectifs :
   Valoriser la participation des étudiant es à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur e professionnel le du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.
- Participation à des évènements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
   Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être

Afin de valider le module, l'étudiant e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un e enseignant e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

> 1 /2 15.06.2023





#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant es en emploi, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, soit le 1er décembre 2026.
  Pour les étudiant es à temps partiel, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, soit le 7 décembre 2027.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseigant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	remédiation possible		remédiation possible
	pas de remédiation		pas de remédiation
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à un module dans le cadre de son délai maximal d'études.	ne (	exclusion de la filière. L'étudiant·e sera tenu·e de valider ce
9	Bibliographie		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	BERGER Jean-Claude		
	Descriptif validé le *	D	escriptif validé par *
	15 juin 2023	С	SUPOR Isabelle

2/2 15.06.2023